



Nouvelles nationales

1 décembre 2007

Un comité des Communes étudiera les liens entre la compagnie Taser et un coroner ontarien



Un comité fédéral des Communes qui se prépare à étudier une série de décès suspects qui pourraient être liés à l'utilisation de pistolets à décharges électriques s'intéressera aux relations entre le fabricant de ces armes et des responsables canadiens, ont indiqué vendredi certains de ses membres au quotidien Globe and Mail.

Le comité examinera notamment la relation entre Taser International et le coroner en chef de l'Ontario, James Cairns, qui a révélé cette semaine qu'il avait laissé Taser et une autre compagnie proche du fabricant payer ses frais de déplacement afin qu'il puisse aller donner des présentations aux Etats-Unis.

M. Cairns est l'un des coroners les plus connus au pays et doit témoigner en tant qu'expert à propos des décès controversés. Il a indiqué au Globe and Mail qu'il ne croyait pas être en conflit d'intérêts puisqu'il n'avait pas accepté d'honoraires pour sa participation aux conférences et que celles-ci avaient eu lieu pendant ses vacances.

"Je ne suis pas un agent pour Taser ou quoi que ce soit, a indiqué M. Cairns lors d'un interview cette semaine. "Je ne détiens pas d'actions dans Taser. Je ne voulais pas qu'il y ait de conflit d'intérêts."

Des membres du comité des Communes sur la sécurité publique, qui entameront leur enquête à ce sujet en janvier, ne sont pas d'accord.

"Il y a apparence de conflit d'intérêt, a noté le porte-parole libéral en matière de sécurité publique, Ujjal Dosanjh. Lorsque vous témoignez en cour ou dans le cadre d'une enquête de coroner (...) le public doit savoir que vous n'êtes pas en conflit d'intérêts et qu'il n'y a pas apparence de conflit d'intérêts."

Selon M. Dosanjh, les fonctionnaires invités à des conférences liés à Taser devraient se questionner sur les motivations des commanditaires.

"Je suis certain que Taser International ne payerait pas pour quelqu'un qui n'est pas d'accord avec l'utilisation du Taser. Cela devrait vous indiquer qu'il y a un énorme problème, a-t-il estimé. Je suis simplement troublé par le fait que le Dr Cairns ne voit pas qu'il y a un conflit d'intérêt."

Le porte-parole néo-démocrate en matière de sécurité publique, Penny Priddy, a pour sa part estimé que les liens de M. Cairns avec Taser International allaient "porter ombrage à tous les commentaires qu'il va faire" lors de ses prochaines enquêtes.

Le ministre de la Sécurité communautaire et des services correctionnels de l'Ontario, Rick Bartolucci, a refusé de préciser vendredi si les voyages payés constituent un conflit d'intérêts en vertu de la politique provinciale.

Une porte-parole du ministère a indiqué que le ministre ne se mêlait pas des questions de ressources humaines.